



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département de Vaucluse

CCAS DE CHEVAL-BLANC

Nombre de membres :

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 8

Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 09/04/2024

L'an deux mil vingt quatre, le neuf avril, à 08h30, le Conseil d'Administration de la commune de **CHEVAL BLANC**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL**.

Étaient présents : Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL, M. David LAFFORGUE, M. Rémy BARTHEYE, Mme Nadine LHENRY.

Étaient absents excusés : M. Christian MOUNIER, Mme Gaetane CATALANO-LLODES, Mme Mireille TROUSSE, Mme Gabrielle SCHEFZICK, Mme Charlotte PEPIN, M. Paul MILOT, M. Claude MORETTI, Mme Sylvie MAUREL, Mme Carine TUDELA, Mme Corinne Jeanne GOBLET, Mme Rose-Marie D'IMPERIO.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Christian MOUNIER en faveur de Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL, Mme Gaetane CATALANO-LLODES en faveur de M. Rémy BARTHEYE, M. Paul MILOT en faveur de Mme Nadine LHENRY, M. Claude MORETTI en faveur de M. David LAFFORGUE.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 4

Secrétaire : M. Rémy BARTHEYE.

OBJET : CA-DEL-2024-005 Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe du CCAS établi par le Président du conseil d'administration, ordonnateur

Le Conseil d'administration,

Réuni sous la présidence de Madame Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL, 2^{ème} Maire-Adjointe,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif du CCAS de l'exercice 2023,

Précise que Monsieur le Président ne peut pas prendre part au vote.

Est invité à délibérer sur le compte Administratif 2023 du CCAS, dressé par Monsieur Christian MOUNIER, Président, et pouvant se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		221 959.38		44 743.88		266 703.24
Opérations de l'exercice	29 677.60	2 844.00	33 973.24	27 093.11	63 650.84	29 937.11
TOTAL de l'exercice	29 677.60	224 803.38	33 973.24	71 836.99	63 650.84	296 640.35
RESULTATS D'EXECUTION		195 125.78		37 863.75		232 989.51
Reste à réaliser	0,00	0,00			0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	29 677.60	224 803.38	33 973.24	71 836.99	63 650.84	296 640.37
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		195 125.78		37 863.75		232 989.53

Le Conseil d'administration du CCAS est invité à

- o Approuver les résultats du compte administratif 2023 du budget du CCAS.
- o Constater la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat du fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits ou aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- o Donner acte de la présentation du Compte Administratif et voter et arrêter les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus.
- o Précise que Monsieur le Président n'a pas pris part au vote.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

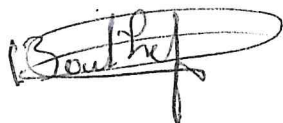
Le Conseil d'administration du CCAS,

- o Approuve les résultats du compte administratif 2023 du budget du CCAS.
- o Constate la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du Compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat du fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits ou aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- o Donne acte de la présentation du Compte Administratif et vote et arrête les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus.
- o Précise que Monsieur le Président n'a pas pris part au vote.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Rémy BARTHEYE



La Vice-Présidente du Conseil d'administration
Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL

